

ASSEMBLÉE NATIONALE3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 417

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 15 et 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces alinéas visent à baisser le niveau de financement de la formation professionnelle des entreprises de plus de 10 salariés ce qui est contraire à la volonté de promouvoir la formation.